

## Décision n° 2025-23 portant nomination du directeur de l'Office français de l'intégrité scientifique

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles R. 114-10 et R. 114-12;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil n° 2023-3-05 du 4 décembre 2023 ;

Vu la décision n° 2025-18 du 27 mai 2025 nommant les membres de la commission chargée d'examiner les candidatures aux fonctions de directeur ou de directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique ;

Vu le procès-verbal de la séance de la commission d'examen des candidatures qui s'est tenue le 16 juin 2025,

## Décide:

## Article 1er

M. Michel Dubois est nommé directeur de l'Office français de l'intégrité scientifique à compter du 1er septembre 2025, pour une durée de quatre ans.

## Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 23 juin 2025

La présidente signée Coralie CHEVALLIER